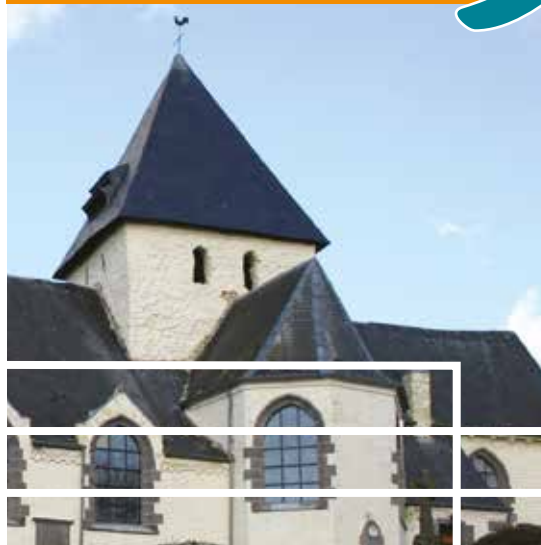


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Janvier 2022



W
n°185

sommaire



ACTIVITÉS DU J3



VOYAGE DES AÎNÉS



BUDGET 2022

EDITO

Le Collège se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022 et surtout comme chacun peut le comprendre une bonne santé.

En démarrant cette nouvelle année, nous nous devons de remercier notre (votre) administration communale de la flexibilité qu'elle a su démontrer au cours de l'année.

En effet, malgré les circonstances, le télétravail, les maladies, elle a tenu à toujours être présente pour vous accueillir, dans de bonnes conditions, et répondre à vos besoins.

Votre administration a, non seulement été présente, mais elle a aussi développé des outils importants visant l'amélioration de cet accueil et du fonctionnement de ses services avec, notamment, l'e-guichet qui vous permet d'obtenir de nombreux documents de chez vous, Be-alert pour vous avertir immédiatement lors d'événements importants (risque d'inondation, alerte IRM, info Codeco, ...), ainsi que la conception, par notre personnel communal d'un nouveau logo et d'un site internet modernisé pour mieux vous informer et vous servir.

La gestion des différentes crises de cette année, s'est

toujours réalisée en pleine concertation avec les Chefs de service et le personnel.

Nous avons dû répondre à des besoins précis, notamment au niveau de l'enseignement. Nous avons augmenté le nombre d'accueillants au sein du service de l'accueil extra-scolaire pour permettre aux parents de pouvoir compter sur ce service au pied levé. Un autre secteur qui a demandé beaucoup d'attention est celui du nettoyage de nos écoles, du service de midi et de surveillance de nos cours de récréation. À plusieurs reprises cela a été un parcours du combattant pour que tout fonctionne le mieux possible afin de pallier le manque de personnel et les décisions très changeantes.

Le service travaux a connu au cours de cette année de nombreux changements avec l'arrivée d'un nouveau chef de service, une réorganisation interne et l'engagement de nouveaux agents pour pallier les départs et les malades. C'est donc un service qui retrouve son entière capacité à répondre aux nombreuses attentes de nos citoyens.

À la suite des nombreuses décisions gouvernementales, nous avons connu pléthore de questionnements du



monde de l'Horeca, de la culture, des associations, des entrepreneurs. À chaque fois, une réponse a été donnée avec doigté et compréhension.

Et c'est certainement la leçon que nous devons retenir, c'est cet esprit d'empathie qui entraîne une prise de conscience forte de notre personnel de leur place essentielle dans notre communauté et surtout de **l'utilité d'un service public au service du public.**

> Pour le Collège,
Christian Fayt, Bourgmestre

**ÉNERGIE:****EST-CE ENCORE RENTABLE DE PLACER DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ??**

Beaucoup d'entre nous se posent la question, surtout qu'en Région wallonne il n'y a plus de prime ni de certificats verts. Des prêts à taux réduits (appelés prêt énergie ou autres) sont cependant encore disponibles.

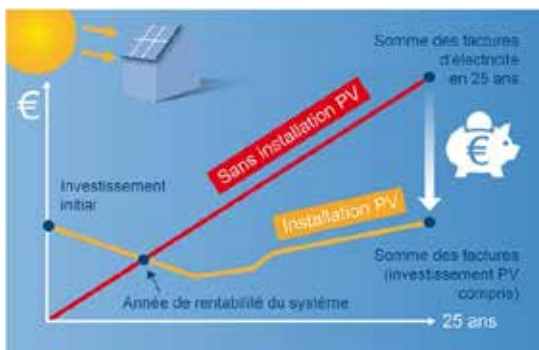
Une installation de 5 kWc coûte 6000€ et produit 5100 kWh (ce qui est déjà une bonne installation).

Un ménage consomme +/- 4800 kWh/an.

En tenant compte du remplacement de l'onduleur tous les 10 ans, l'installation **sera amortie en 8 ans**.

Après 25 ans, le gain dépasse 14000€

(source Energie Commune, possibilité de faire une



simulation sur leur site).

Pour les particuliers, le photovoltaïque reste donc la manière la plus efficace de produire de l'électricité verte... Reste à voir si votre toit est bien orienté.

Pour cela une demande de devis et de simulation sont nécessaires.

Cet investissement est gagnant pour le propriétaire mais également pour la planète et le climat.

Qu'en pensez-vous ??

**COMITÉ DE PILOTAGE
DU PAEDC:****APPEL AUX CANDIDATS**

Dans le cadre du processus d'élaboration et de mise en œuvre du plan d'action en faveur de l'énergie durable & Climat (PAEDC), un comité de pilotage est nécessaire.

Des places se sont libérées au sein de ce comité de pilotage et donc si vous êtes intéressé(e)s et que vous habitez Ittre, n'hésitez plus, notre commune a besoin de vous ...

Envoyez votre candidature à l'adresse suivante : info@ittre.be ou Commune d'Ittre, rue Planchette n°2-1460 Ittre.

Le PAEDC complet via ce QR-Code

**2021 : DES PROJETS ÉNERGÉTIQUES FINALISÉS !**

L'année 2021 a été bien chargée du côté de Sport Ittre. Divers projets ont été finalisés.



48 panneaux photovoltaïques ont été installés sur la toiture du complexe sportif de Virginal. Au niveau énergétique, un éclairage LED a aussi été installé sur un des terrains de football du centre ittrois

Cet investissement permet désormais à la Jeunesse Sportive Ittroise de disposer d'un éclairage homologué par la fédération.

La cafétéria du complexe de Virginal a, quant à elle, fait peau neuve.

Au menu : nouveau mobilier, nouveau bar, nouvelle décoration, nouvelle carte, nouveau nom (l'Xtra-Time) et nouveau logo ...

Au niveau sportif, le centre accueille depuis septembre un nouveau club (Cool Kids). Cette ASBL propose aux enfants dès 3 ans et demi de pratiquer mini foot, basketball et hockey au sein du hall omnisport tous les samedis de 14h à 15h.

RAPPEL :**DES CHÈQUES SPORT DE 20 € POUR LES 4-18 ANS**

Nous vous l'annonçons dans le Petit Tram de décembre !

Le Collège Communal a décidé de réitérer l'octroi des chèques sport pour les jeunes de 4 à 18 ans. Soucieux de promouvoir le sport et d'encourager les jeunes à pratiquer une activité sportive sur le territoire de la commune, le Collège octroiera des chèques sport d'une valeur de 20€ pour les jeunes âgés de 4 à 18 ans pour cette saison 2021-2022. Cette aide pourra être obtenue si le jeune est domicilié à Ittre et s'il est en ordre de cotisation pour cette saison au sein d'un club ittrois.

Ne tardez plus car les formulaires sont à envoyer **pour le 31 janvier au plus tard**.

Vous souhaitez davantage d'informations ? Celles-ci se trouvent sur notre site web (www.sport-ittre.be).

EN 2022 ? SPORT ITTRE ATTEND LE PADEL AVEC IMPATIENCE...

Le projet phare de 2022 sera l'aménagement de deux terrains couverts de padel sur le site de Virginal. Le projet a démarré en 2021 (permis d'urbanisme, désignation d'un architecte, rédaction et publication du cahier des charges...) et sera finalisé courant 2022 (la RCA espère pouvoir profiter de ce nouvel outil dès l'été).



L'énergie reste un pilier important de la gestion de Sport Ittre. Un éclairage LED sera installé sur le terrain synthétique de Virginal. Cet investissement permettra de mettre l'éclairage aux normes de la fédération de hockey.

**VACANCES DE CARNAVAL :
STAGE DE FUTSAL**

Le hall omnisports de Virginal accueillera durant les vacances de carnaval (du lundi 28 février au vendredi 4 mars) un stage de futsal pour enfants organisé par notre club, MFC Futsal Academy.

Retrouvez plus d'informations sur le site du club : (www.mfcfutsalacademy.be).



BALADE À LA DECOUVERTE DES OUVRAGES D'EAU DE LA COMMUNE : LE 27 MARS 2022

Ce 27 mars, dans le cadre de la semaine de l'eau, votre commune organisera, avec le contrat de rivière de la Senne, un parcours guidé à la découverte des ouvrages d'eau de la commune.

Nous visiterons :

- Les travaux d'égouttage des chantiers Bilot-Thibermont. (Gestion du transport des eaux usées)
- La construction de la ZEC (zone d'extension de crue) de Gaesbecq près des longs Prés, protection contre les inondations, et celle en activité à Haut-Ittre, rue Pezin.



- Nous terminerons par une visite de la station d'épuration STEP communale (épuration des eaux usées).

Vous pouvez vous inscrire pour participer à cette balade de début février jusqu'à fin février.

Contact: mj.arias@ittre.be - 067 79 43 49



SAUVETAGE DES BATRACIENS

Dans un précédent article du bulletin communal, nous avons évoqué le triste sort des batraciens qui, à la sortie de l'hiver (mi-février), meurent par centaines de milliers sur nos routes en tentant de rejoindre leur lieu de reproduction.



La commune d'Ittre en partenariat et subsidiée par la Région wallonne a décidé de participer à la protection de ces batraciens en danger en organisant une **opération de sauvetage** de ceux-ci à divers endroits situés sur la commune où migrent de nombreux



batraciens (dont une majorité de crapauds communs, des grenouilles vertes et rouges et quelques tritons).

Si vous vous sentez la fibre protectrice de ces migrants un peu particuliers, rejoignez notre « groupe de sauvetage » en envoyant un mail à l'adresse: mj.arias@ittre.be en nous communiquant votre adresse courriel et votre numéro de téléphone.

Vous recevrez alors un lien qui vous permettra de participer à la réunion préparatoire qui aura lieu le 29 janvier 2022 en visio-conférence, avec les bénévoles inscrits, pour leur expliquer le mode d'organisation du ramassage et du transport en toute sécurité des batraciens vers leur lieu de ponte.



LES ASTUCES DU COMPOSTAGE

QU'EST-CE QUE LE COMPOST ?

Une réaction chimique qui implique air, eau et des déchets organiques.

Moyennant de bonnes proportions de ces trois éléments vous éliminez jusqu'à 75% de vos déchets organiques en les transformant en terreau.

Ce terreau est utilisable pour la plupart de vos travaux de jardinage.



Si vous désirez en savoir plus, téléchargez et consultez la brochure détaillée (éditée par l'intercommunale du Brabant wallon)

« **MON POTE LE COMPOST** »

Vous pourrez retrouver cette brochure, au sein du site internet communal : <https://www.ittre.be/ma-commune/services-communaux/environnement/gestion-des-dechets/dechets-organiques> ou via ce QR-code





VOYAGE DES AÎNÉS

Cette année la pandémie a encore bouleversé nos projets... Mais soyons optimistes !!!

Un voyage à la mer, à **COXYDE**, est prévu le **JEUDI 21 AVRIL**.

Ce sera une journée **LIBRE**, sans réservation de visite ou de restaurant, mais il faut réserver le car.



Le prix de cette excursion sera de 10 euros.

Les personnes intéressées doivent contacter Arthur Deghorain au n° **0475/59.86.05**

ATTENTION: le pass sanitaire est **OBLIGATOIRE**.

Plus d'informations seront communiquées dans le prochain Bulletin Communal

Arthur Deghorain, pour la commission des aînés

RENCONTRE AMICALE D'ÉCHECS AU J3

LE SAVIEZ-VOUS, LES JEUNES DU J3 SONT PASSIONNÉS D'ÉCHECS !



C'est donc tout naturellement qu'en décembre dernier, a eu lieu notre toute première rencontre amicale d'échecs.

Ce projet avait pour but de faciliter la rencontre des joueurs de l'entité, tous niveaux et tous âges confondus.

C'était également l'occasion de faire découvrir le local des jeunes aux habitants de l'entité.

Bravo aux participants pour les belles parties qu'ils ont jouées.

Merci à Marco pour avoir mené à bien ce chouette projet et à Alexia pour les photos.



Si vous êtes intéressé par ce projet, n'hésitez pas à contacter l'éducateur de rue : I.lattenist@ittre.be, **0484/63.29.23**

La prochaine rencontre aura lieu en mars !



RÉALISATION DE COUGNOUS DE NOËL PAR LES JEUNES DU J3.



A l'occasion des fêtes de fin d'année, les jeunes du J3 ont été invités à réaliser quelques quarante petits cognous de Noël artisanaux qu'ils ont eu l'opportunité de vendre au marché hebdomadaire de Virginal.

Un groupe de sept jeunes dynamiques et organisés a permis la réalisation des petits cognous au sucre perlé et pépites de chocolat qui furent très appréciés de tous. Tout fût vendu !

Cette activité leur a permis de mettre « la main à la pâte » et de vivre un moment de groupe collaboratif tout en favorisant la rencontre intergénérationnelle avec d'autres habitants du village. Un chouette moment de partage gourmand.

C'est aussi l'envie de plus de visibilité

pour leur local, d'ouverture sur la vie de nos villages, d'action collective, de rencontre avec d'autres jeunes et d'autres publics qui a motivé cette initiative.

Nous félicitons les participants pour leur enthousiasme et remercions la commune pour son concours.



PRÉSENTATION DE YASMINE DEVRIM, NOUVELLE EMPLOYÉE COMMUNALE.



Éducatrice spécialisée de formation et animatrice, chargée de projets dans diverses associations, Yasmine est également habitante de Virginal depuis 2010.

C'est avec enthousiasme qu'elle rejoint l'équipe

communale pour mettre son énergie au service des habitants de l'entité d'Iltre.

Elle est entrée en fonction aux postes de chef de projet PCS et d'éducatrice de rue au service jeunesse (J3) et travaillera à favoriser la rencontre, la cohésion, la solidarité, l'accès de tous aux droits fondamentaux et la coresponsabilité.

Elle sera à l'écoute de toutes et tous, allant à la rencontre des besoins de publics variés, avec une attention particulière portée aux publics plus précarisés, fragilisés ou isolés.

Elle travaillera de concert avec les responsables et les agents communaux d'une part, la région wallonne, le réseau Wallon des PCS, le CPAS, les associations et entreprises locales, les habitants volontaires de l'entité d'autre part, pour construire des projets porteurs de sens.



N'hésitez pas à prendre contact avec elle si vous souhaitez proposer des idées ou vous investir dans les projets en cours ou à venir.

Tél: 067/79.43.28

Mail: pcs@iltre.be



CONSEILS CONSULTATIFS: APPEL AUX CANDIDATS

Il reste des places au sein des conseils suivants:

- Conseil consultatif de la mobilité
- Conseil consultatif de la mobilité réduite
- Conseil consultatif de la solidarité internationale,
- Conseil consultatif des affaires sociales et des assuétudes

Vous êtes intéressé(e)s par ces matières et vous habitez Iltre? N'hésitez plus, notre commune a besoin de vous! Envoyez votre candidature à l'adresse suivante: info@iltre.be ou Commune d'Iltre, rue Planchette n°2 - 1460 Iltre.



LES TRAVAUX DU MOIS DE DÉCEMBRE ET CEUX EN COURS

DÉCORATIONS DE NOËL:

Les ouvriers communaux ont installé les chapelles, les sapins et les luminaires sur l'ensemble de la commune.



PLAINE DE JEUX À FAUQUEZ :

Les jardiniers ont réalisé la plantation d'arbustes fruitiers le long de la plaine de jeux ainsi que l'aménagement de l'entrée avec une zone plantée de cotonéaster.



PARKING RUE JEAN JOLLY :

Le service travaux a réalisé un parking dans la rue Jean Jolly en face du terrain de foot. Une deuxième phase de travaux consistera à la réalisation d'un trottoir reliant ce parking au parking de l'école.



TAILLE LE LONG DES ROUTES :

Le service jardinage est occupé au taillage des arbres le long des routes sur la propriété communale.



RAMASSAGE DES SAPINS :

Le service travaux s'est occupé du ramassage des sapins de Noël sur l'ensemble de la Commune.



CURE DE HAUT-ITTRE :

L'équipe bâtiment a terminé la rénovation de la cuisine.

Avant



Après



LE BUDGET 2022 DE LA COMMUNE ET DU C.P.A.S.

Les budgets de la commune et du C.P.A.S. pour 2022 restent des budgets sérieux, solidaires et prudents mais aussi ambitieux.

BUDGET COMMUNAL

Notre commune doit pouvoir continuer à fonctionner et la majorité a souhaité que les services rendus aux citoyens, aux écoles, aux personnes en difficultés qui sont de plus en plus nombreuses, aux associations, aux clubs sportifs, ... soient maintenus.

Le Plan Stratégique Transversal présenté au Conseil communal en début de législature reste notre livre de bord pour l'établissement de ce budget. Comme chaque année, des projets repris dans le P.S.T. se retrouvent aujourd'hui dans le budget 2022, principalement à l'extraordinaire.

SERVICE ORDINAIRE

Le budget 2022 s'établit avec 12.769.259 € de recettes et 12.207.971 € de dépenses, soit un résultat positif de 561.288 €.

A l'exercice propre, le montant des recettes s'élève à 11.965.937 € alors que le montant des dépenses est de 11.537.802 €, soit un résultat positif de 428.135 €.

RECETTES

Les recettes, à l'exercice propre, s'élèvent à 11.965.937 €, soit 450.691 € en plus qu'au budget initial 2021.

Quelles sont les modifications importantes si l'on compare le budget ajusté de 2021 avec le budget initial de 2022 :

- Fonds des communes + 50.000 €
- Prélèvement immobilier (Pr.I.) + 396.000 €
- Impôt des personnes physiques (I.P.P.) - 23.000 €
- Compensation plan Marshall + 21.000 €
- Redevance sur les sacs poubelles - 24.000 €
- Taxe sur les véhicules + 22.000 €

Notons également que le budget initial de 2022 s'ouvre avec 803.322 € de boni présumé de l'exercice antérieur diminué des adaptations effectuées.

DEPENSES

Les dépenses, à l'exercice propre, s'élèvent à 11.537.802 €, soit 213.653 € en plus qu'au budget initial 2021.

Quelles sont les modifications importantes dans le budget de 2022 par rapport au budget ajusté de 2021 :

- Dépenses de personnel + 294.070 €
 - Engagement d'un conseiller en énergie temps plein
 - Engagement d'un développeur touristique-culturel temps plein
 - 2ème pilier du fonds de pension pour le personnel contractuel qui passe de 1 % à 3 %
 - Augmentation du personnel d'entretien principalement dans les écoles pour la désinfection
- Cotisation de responsabilisation + 70.000 €

- Frais de fonctionnement + 242.000 €
 - Projets supra communaux
 - Prestations de tiers
- Provision réduction taxe sur la force motrice + 300.000 €
- Dotation zone de police + 138.000 €
- Dotation zone de secours - 73.000 €
- Dotation au C.P.A.S. + 18.000 €
- Subvention à la Fabrique d'église St Remy + 33.000 €
- Subvention liée au prix à la RCA - 16.000 €
- Contribution communale parcs à conteneurs + 16.000 €

Notons qu'un prélèvement de 595.037 € est opéré pour alimenter l'extraordinaire.

CINQ CHIFFRES IMPORTANTS :

- Total général des recettes : 12.769.259,30 €
- Total général des dépenses : 12.207.971,99 €
- Résultat budgétaire de l'exercice : 561.287,31 €
- Résultat à l'exercice propre : 28.134,87 €
- Prélèvement pour financer l'extraordinaire : 595.037,36 €

SERVICE EXTRAORDINAIRE

Le montant total des recettes et des dépenses, à l'extraordinaire, est de 2.530.097,14 €.

RECETTES

- Prélèvement de l'ordinaire vers l'extraordinaire : 595.037 €
- Prélèvement centre administratif – PIC : 321.263 €
- Subvention Pollec Renowatt : 249.834 €
- Subvention SPW Accès PMR centre administratif : 30.000 €
- Emprunt pour financer le centre administratif : 498.736 €

DEPENSES (les plus importantes)

- Travaux lutte contre les inondations : 105.000 €
- Travaux de voirie : 115.000 €
- Aménagement centre administratif : 850.000 €
- Éclairage public : 88.875 €
- Travaux projet Pollec Renowatt : 322.293 €
- Annuités pour l'égouttage : 78.105 €
- Réparation salle planchette : 25.000 €
- Remplacement de la téléphonie : 25.000 €

BUDGET DU C.P.A.S.

Ce budget 2022 est réaliste et raisonnable, même si les dépenses de transfert dans la fonction de l'aide sociale augmentent et que la redynamisation de certains services prévues en 2020 et 2021 n'a pas été totalement mise en place suite à la crise sanitaire.



Le budget 2022 du C.P.A.S. en prévision de recettes et de dépenses à l'ordinaire, s'élève à un montant de 3.330.536 € alors qu'en 2021, le budget initial était de 3.146.561 €, soit une augmentation de près de 184.000 €.

Ce budget est calculé au plus juste, aussi bien pour les dépenses que pour les recettes tout en maîtrisant au maximum tous les postes de dépenses.

Le montant de l'intervention communale passe de 1.117.320 € à 1.135.615 €, soit une augmentation de plus de 18.000 €, ce qui représente une augmentation de la dotation communale d'un peu moins de 1,9 % alors que le poste traitement a été indexé de 2 % et qu'une série d'autres dépenses dont l'aide sociale sont en nette augmentation

Notons aussi que lors de l'établissement de ce budget 2022, un prélèvement de 50.000 € a été opéré sur la réserve ordinaire pour alléger et lisser le montant de l'intervention communale.

Sans ce prélèvement de 50.000 €, le montant de l'intervention communale aurait été de plus de 68.000 €.

LES SERVICES

Tous les services rendus aux citoyens par le C.P.A.S. seront maintenus même si certains d'entre eux devront faire le maximum pour tenter de réduire leur déficit.

LES DÉPENSES

Les frais de personnel sont en augmentation (indexation de 2 % des salaires) et représentent 67 % des dépenses dans ce budget.

Il est vrai que dans ce budget, le poste traitement reste considérable. Mais le but premier du C.P.A.S. étant le service aux citoyens, il est tout à fait concevable que la masse salariale soit importante, car comment pouvoir rendre des services sans personnel.

Quant aux frais de fonctionnement, ils sont tout à fait sous contrôle et sont semblables à ceux de 2021.

Pour ce qui concerne l'augmentation des dépenses de transfert, elle se concentre quasi exclusivement dans la fonction de l'aide sociale.

Comme chaque année, il est très difficile d'estimer le montant des dépenses d'aide sociale mais si les demandes explosent comme en 2021, ces dépenses devront être augmentées lors des modifications budgétaires qui seront opérées dans le courant de 2022.

La crise sanitaire est certainement responsable en partie de cette augmentation des dépenses d'aide sociale. Nous

devons donc être très attentifs car cette crise n'est pas terminée et elle pourrait encore avoir des conséquences désastreuses vis-à-vis des citoyens de notre commune.

LES RECETTES

Les recettes sont en augmentation mais se rapportent pour moitié à la fonction aide sociale (plus de dépenses, plus de recettes).

Certains services aux citoyens devront être redynamisés pour tenter de réduire leur déficit. Des moyens d'action

devront être mis en place pour tenter d'y parvenir.

En effet, le but premier de notre institution est l'aide sociale et il ne faudrait pas que le déficit de certains services nous empêche de mener à bien notre objectif premier ou n'augmente démesurément le montant de la dotation communale.

Le C.P.A.S. continuera bien évidemment à remplir ses missions obligatoires mais ne se contentera pas de se limiter à celles-là. Il maintiendra une série de services comme par exemple les repas à domicile et dans les écoles, le service

accueil de la petite enfance, les aides familiales, ...

Vous aurez pu constater que dans ce budget 2022, le C.P.A.S. tente de maîtriser ses dépenses au maximum, que ce soit les frais de fonctionnement ou les frais de personnel dans une moindre mesure, mais qu'en réalité il n'a que très peu de marge de manœuvre et que nous ne connaissons pas exactement les retombées de la crise sanitaire sur les personnes les plus fragilisées.



LE PLAN LOCAL PROPRETÉ À ITTRE (PLP).

PROJECTION

PLAN LOCAL DE PROPRETÉ



En septembre dernier, Ittre a été retenue pour l'appel à projet en vue d'élaborer de façon participative son plan local de propreté.

Pour ce faire, elle est accompagnée par Espace Environnement asbl et le bureau d'études RDC Environnement.

Un **Plan Local de Propreté** est un ensemble d'actions coordonnées visant à réduire la présence de déchets sauvages et de dépôts clandestins sur le territoire, en combinant plusieurs types d'actions, de manière équilibrée : actions de sensibilisation, de nettoyage et de répression, l'amélioration des infrastructures de propreté et une meilleure gestion de l'espace public.

La première session de travail a eu lieu en novembre 2021. Depuis le service environnement et le service travaux rassemblent les informations pour pouvoir démarrer la rédaction de ce plan.

Une deuxième réunion est prévue pour nous guider dans la rédaction du PLP (Plan Local Propreté).

Par la suite, nous organiserons une soirée de travail afin d'étoffer le Plan par des actions qui pourraient être mises en œuvre.

La participation d'acteurs de différents horizons permettra une vision plus complète de la propreté publique.

Nous pourrions ainsi réaliser une cartographie participative sur les points noirs de la commune et par la même occasion, rassembler les bonnes idées pour les éradiquer.

Les citoyens seront tout spécialement consultés sur les thèmes suivants : les dépôts clandestins, les mégots de cigarette, les déchets d'emballages jetés depuis les véhicules (dont les canettes) et la mobilisation des bénévoles.

La propreté publique est l'affaire de tous.



L'ÉCOLE COMMUNALE DE VIRGINAL ADOPTE UN SENTIER

À Virginal, des enfants s'engagent pour la Biodiversité !

Les élèves de la classe de 3e de l'école communale de Virginal ont décidé de s'engager avec l'ASBL Tous à Pied dans un projet « Chemins au Naturel ». À travers ce projet, ils s'investissent en faveur de la biodiversité locale. Tout au long de l'année scolaire, ces enfants aménageront le « Wweye Chemin Vert » pour en faire un véritable coin de paradis pour la nature ! Semer des fleurs sauvages, planter des petits fruitiers et quelques plants de haies, réaliser de multiples petits aménagements accueillants pour notre petite faune, un beau et vaste programme.

Ce 26 janvier, les enfants signeront avec les représentants du Collège Communal une Charte d'adoption qui formalisera leur engagement. Initié en 2010 par Tous à Pied, association wallonne de

promotion des chemins et sentiers et du développement de la culture de la marche utilitaire et de loisir, ce projet a déjà été mis en place dans une centaine d'écoles. Quelques 3500 élèves ont été sensibilisés aux enjeux de la biodiversité et aux rôles moins connus de refuges et de couloirs écologiques des chemins.

L'inauguration aura lieu en fin d'année scolaire : il est prévu une visite guidée par les enfants afin de présenter leur travail, les aménagements et les panneaux didactiques installés le long du chemin. Un bon moyen de sensibiliser un plus large public : parents, enseignants, voisins de l'école, élus communaux, ...

Et parce que les chemins et sentiers ce n'est pas qu'une question de mobilité !



Les conseillers communaux IC,
les conseillers CPAS et les membres
du groupe Ittre Citoyen
vous présentent
leurs meilleurs vœux pour 2022.
Espoir Sérénité Joie



AVIS À LA POPULATION

Conformément au Chapitre II du Titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation consacré aux funérailles et sépultures, la commune, doit dans le cadre d'une gestion du cimetière communal d'Ittre, répertorier les gestionnaires de chaque concession.

Les citoyens sont invités à communiquer les nouveaux ayants droit en se manifestant:

- soit par téléphone au 067/79.43.25,
- soit par mail via population@ittre.be
- soit en complétant le formulaire en ligne sur le

site de la commune:
www.ittre.be ou via ce QR-CODE:



Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.



GARDIENS DE LA PAIX / APS

La Commune d'Ittre constitue une réserve de recrutement pour les futurs gardiens de la paix/APS.

Vous êtes intéressé et remplissez les conditions ALE ?

Alors rien de plus simple, envoyez-nous votre candidature à l'Administration communale d'Ittre au service des Affaires générales – Rue Planchette 2 à 1460 Ittre,

ou par mail à l'adresse suivante: secretariat@ittre.be, **au plus tard pour le 11 février 2022.**

Vous avez des questions ?

Contactez-nous au **067/79.43.43**

Plus d'informations sur le site communal via ce QR Code



ÉTAT CIVIL : DU 18/11/2021 AU 07/01/2022

Suite à l'entrée en vigueur de la loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne pourront plus paraître dans le bulletin communal sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nouveaux-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au **067/79.43.25** ou via population@ittre.be.

NAISSANCES

WUYTS ECHAÅLY BJÖRN né le 25/11/2021

MULLENEERS NATAÉ né le 11/12/2021

MARIAGES

DEFOSSA HENRI et **ARNOULD CÉLINE**
le 24/12/2021

MANOUVRIER QUENTIN et **CASELLAS FELINE**
le 24/12/2021

DÉCÈS

BISAMME MARCELLE (03/01/1927 – 17/11/2021)

PERDAENS MICHEL (24/03/1952 – 20/11/2021)

VANDEVOORDE PHILIPPE (04/05/1956 – 20/11/2021)

VIAENE DENISE (26/11/1927 – 20/11/2021)

DEBROU CHRISTIANE (27/08/1932 – 23/11/2021)

FLAS MADELEINE (24/10/1935 – 04/12/2021)

DE MIDDELEER CÉDRIC (11/04/1973 – 06/12/2021)

CHARLES MAGDA (14/04/1926 – 08/12/2021)

SPINETTE MONIQUE (26/10/1926 – 12/12/2021)

ROGGE SIMONE (20/05/1928 – 13/12/2021)

JACQUET PHILIPPE (18/01/1962 – 15/12/2021)

VANDERMOTTEN MARIE (11/12/1927 – 21/12/2021)

MINNE CHRISTIAN (08/01/1928 – 30/12/2021)

DEMARBAIX MARCELLE (02/08/1949 – 04/01/2022)



LE COLLÈGE COMMUNAL D'ITTRE



Christian FAYT, BOURGMESTRE
0473/78 32 68 - c.fayt@ittre.be

Pascal HENRY, 1^{ER} ÉCHEVIN
0471/91 01 61 - p.henry@ittre.be

Fabienne MOLLAERT, 2^{ÈME} ÉCHEVINE
0474/23 12 64 - f.mollaert@ittre.be

Lindsay GOREZ, 3^{ÈME} ÉCHEVINE
0496/34 50 63 - l.gorez@ittre.be

Jacques WAUTIER, 4^{ÈME} ÉCHEVIN
0470/37 09 30 - j.wautier@ittre.be

Françoise PEETERBROECK,
Présidente du CPAS
0476/98 20 61 - f.peeterbroeck@ittre.be

Carole SPAUTE, Directrice générale

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL :

15 FÉVRIER 2022

À 19 HEURES

EN VISIO-CONFÉRENCE

Retransmission en direct
sur la page facebook communale:
lien au départ du site internet communal.

Bulletin d'Informations Communales

Éditeur responsable : **Le Collège communal**

Coordination et mise en page : **Frédérique Joris**

Impression : **Rossel**